

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article869>



Education au Développement Durable



Labellisation E3D millésime 2024

- LABELLISATION E3D - Campagnes de labellisation E3D -



Publication date: vendredi 20 octobre 2023

Copyright © Education au Développement Durable - Lyon - Tous droits

réservés

Les courriers de Monsieur le Recteur pour le lancement de la campagne de labellisation E3D millésime 2024 sont accessibles ci-contre.

Les critères de labellisation pour les école/établissement (candidature individuelle) et pour les candidatures de territoire éducatif, sont explicités dans la circulaire publiée au [Bulletin officiel du 24 septembre 2020](#).

Calendrier de la campagne de labellisation millésime 2024

- **12 décembre 2023** : Clôture des inscriptions numériques pour le **second degré**
- **19 décembre 2023** : Commission de recevabilité des candidatures du second degré (phase 1)

- **11 janvier**, Clôture des inscriptions numériques
 - pour le **premier degré** et date limite d'envoi du descriptif de la démarche
 - pour les labellisations de **territoire**

- **de février à avril 2024** : Phase 2, auditions et/ou visites des écoles et établissements
- mi-mai 2024 : Commission plénière d'examen des niveaux E3D, avec les partenaires
- rentrée 2024 : Cérémonie de remise des labels E3D 2024

A qui s'adresse la labellisation E3D ?

Sont éligibles à la labellisation E3D les écoles du premier degré et les établissements du second degré de l'académie de Lyon y compris de l'enseignement agricole ou médico-social, publics ou privés sous contrat d'association avec l'Etat.

Quelle est la durée de la labellisation ?

Elle est désormais fixée nationalement à 3 ans depuis la circulaire de 2020.
Pour le label millésime 2024, la période est 2024-2027

Comment candidater ?

Par formulaire numérique uniquement.

[Deux grilles](#) sont à votre disposition pour vous aider à évaluer le niveau de la démarche E3D d'école/établissement ou de territoire.

Les documents d'aide à la préparation de la saisie de la candidature sont accessibles ci-contre et en introduction de chaque formulaire.

Premier degré, au plus tard le 11 janvier 2024

Première demande, avec un **document complémentaire à renseigner et à renvoyer** par mail au groupe départemental concerné (adresse sur le document) et en copie à edd-academie chez ac-lyon.fr

<https://framaforms.org/premiere-demande-labellisation-e3d-premier-degre-academie-de-lyon-millesime-2024-1697390155>

Renouvellement, pas de formulaire complémentaire

<https://framaforms.org/renouvellement-labellisation-e3d-premier-degre-academie-de-lyon-millesime-2024-1697389540>

Second degré, au plus tard le 12 décembre 2023, pas de formulaire complémentaire

Première demande :

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2024-premiere-candidature-pour-le-second-degre-en-draaf-medico-social-1646482320>

Renouvellement :

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2024-candidature-pour-un-renouvellement-de-label-e3d-second-degre-en-draaf-medico>

Labellisation de territoire, au plus tard le 11 janvier 2024. Un seul formulaire à renseigner pour toutes les unités d'enseignement composant le territoire à labelliser.

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2024-candidature-pour-une-labellisation-de-territoire-1633954532>

Qui peut saisir la candidature de l'école ou de l'établissement ?

La démarche E3D étant un projet collectif, toute personne désignée comme représentante de ce collectif peut compléter le formulaire. En général, c'est la ou le référent/e EDD, parfois le directeur ou le chef d'établissement.

Si vous êtes référent de votre école/établissement mais que vous ne recevez pas directement les informations académiques, merci de communiquer vos nom, prénom, fonction et école/établissement de rattachement à l'équipe académique EDD-S edd-academie.chez.ac-lyon.fr

Pour toutes questions, l'adresse edd-academie.chez.ac-lyon.fr est à votre disposition.